

Vous trouverez ci-joint un mémoire relatif aux fonctions exercées dans le cadre de l'inspection des unités et des ateliers de soutien. Il s'agit d'un rapport critique présenté en vue de mettre en œuvre un programme plus efficace d'inspection et de susciter, nous l'espérons, une prise de conscience des conditions actuelles démoralesantes.

Des exemplaires de ce mémoire ont également été adressés à MM. J. B. Russell, inspecteur en chef, et G. Bélanger, chef d'inspection.

Nous espérons avoir une discussion complète au sujet du rapport, et nous sollicitons par la présente une entrevue avec MM. Russell et Bélanger dans un proche avenir afin d'en faire une étude détaillée.

Nous sollicitons également une entrevue ultérieure avec vous, quand il vous conviendra, afin d'explicitier et d'examiner ce mémoire avec vous.

Je semble perdre les deux amendements de vue, mais voilà pourquoi nous devons examiner sérieusement les fonds que nous allouons à Air Canada. Je voudrais citer certains commentaires des huit employés qui ont signé et présenté le document à Air Canada. Ils ont déclaré qu'à leur avis, la préparation du programme d'expansion qualitative avait été incomplète et insuffisante et que...

L'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre. J'hésite toujours à interrompre les députés ou à les empêcher d'exprimer leur point de vue, mais en ce moment la Chambre est saisie, à l'étape du rapport, d'un bill et de deux amendements précis. Si le député prend le temps de lire les amendements, il constatera qu'ils visent directement le CN et non Air Canada et qu'ils ont pour objet de réduire les montants que le bill prévoit pour les hôtels et la Tour CN Limitée à Toronto. J'espérerais que le député reporte ces observations à un débat ultérieur sur de nouveaux amendements qui pourrait se rapporter à ce point particulier ou bien au débat au stade de la troisième lecture alors qu'il pourra présenter ses arguments et exprimer ses griefs à l'égard d'Air Canada.

M. McKenzie: Monsieur l'Orateur, pourrai-je énoncer mon argument lors du débat sur la motion 3 qui touche directement Air Canada?

L'Orateur suppléant (M. Laniel): La présidence n'est pas disposée à donner un avis sur un jugement qui pourrait être rendu plus tard, mais je suis certain que le député aura plus de latitude à ce moment-là car l'amendement porte plus précisément sur Air Canada. Les deux amendements dont nous sommes saisis concernent le CN et, plus particulièrement, les hôtels gérés par le CN.

M. McKenzie: Merci, monsieur l'Orateur. J'attendrai votre décision lors de la motion 3 relative à Air Canada.

L'hon. Paul Hellyer (Trinity): Monsieur l'Orateur, c'est un plaisir inattendu.

Des voix: Bravo!

M. Turner (Ottawa-Carleton): Pour nous aussi, Paul.

M. Hellyer: C'est avec un vif intérêt que j'ai écouté le discours fait cet après-midi par le député de Mississauga (M. Blenkarn) et j'ai été impressionné par ses remarques.

Une voix: Vous êtes impressionné facilement.

M. Hellyer: De fait, je ne suis pas aisément impressionnable, car je suis un réaliste. Je trouvais cependant, que le discours du député était fort bien documenté et mûrement réfléchi. C'est la raison de mon grand intérêt à ses observations.

Canadien National et Air Canada

Je remarque que le ministre des Finances (M. Turner) se gratte le menton, monsieur l'Orateur et il a bien raison, car plus que nous tous ici présents, il doit se préoccuper des dépenses de deniers publics. S'il avait été frappé par les arguments du député comme il l'aurait été, je crois, s'il avait été très attentif, je pense que lui aussi, tout comme le représentant de Mississauga, il aurait bondi pour exprimer de sérieuses réserves quant à la proposition des Chemins de fer Nationaux.

Comme l'a souligné le député, l'expérience tentée par le CN dans l'hôtellerie n'a guère été heureuse. On aurait espéré qu'au fil des ans, l'administration apprendrait qu'il importe de toujours être de son temps. Beaucoup d'entre nous et bien des voyageurs déplorent que l'administration hôtelière du CN n'ait pas pris conscience de l'évolution de la situation. On peut citer à ce propos une foule d'exemples.

Depuis déjà des années, dans la plupart des hôtels bien tenus on peut s'attendre de trouver des serviettes aux couleurs attrayantes dans la salle de bains, ce qui fait plus chaud, plus accueillant; pourtant, dans les hôtels du CN, des années après que le monde de l'hôtellerie a laissé tomber le blanc stérile, et parfois ce qui n'est pas tout à fait blanc faute de savon, de chlore ou de blanc de lessive, on retrouve les mêmes vieilles serviettes, ce qui donne souvent l'impression que la direction du CN s'en moque tout simplement.

Une voix: Ce qui est le cas.

M. Hellyer: Il en va de même des autres fournitures et de la qualité du savon. Longtemps après que la plupart des hôtels de première classe ont décidé d'améliorer la qualité du savon, et parfois même d'offrir aux femmes de petits pains de savon additionné de quelques gouttes de parfum français, ou de parfum semblable, le CN s'accroche encore à l'âge de la lessive faite à la main ou envoyée à l'extérieur, refusant d'évoluer avec les temps. Cela montre que la direction du CN a négligé de tenir compte de l'évolution du temps et des détails que les voyageurs jugent importants.

Une voix: Elle s'en lave les mains.

M. Hellyer: L'ameublement des chambres était souvent mal entretenu et manquait de goût par rapport à celui qu'on trouve dans un hôtel exploité, par exemple, par Western International qui a atteint un niveau de compétence que d'autres chaînes d'hôtels, y compris celle du CN, pourraient tenter d'imiter.

On trouve en voyageant toute une série de petits détails qui semblent, pour une raison ou une autre, avoir échappé à l'attention de la direction du CN. Je sais qu'il y a bien des gens qui trouvent qu'un téléviseur dans une chambre est un luxe superflu, que la télévision a quelque chose d'intrinsèquement mauvais auquel aucun gouvernement ne devrait s'associer, mais, d'autre part, nous avons ces crédits très élevés de Radio-Canada pour la production et la distribution de programmes de télévision et, d'autre part, nous constatons que la plupart des hôtels et des motels au Canada avaient des téléviseurs depuis des années, tandis que le CN était réfractaire et prenait beaucoup plus de temps que les autres à fournir ce qui est devenu un article presque réglementaire dans la plupart des chaînes hôtelières du Canada.